

Contexte

Contexte économique et politique

La Confédération suisse est une république fédérale dont la population s'élève à 8 millions d'habitants. Elle est une démocratie de consensus et le système politique est caractérisé par la décentralisation et la démocratie directe. Une forte pression est exercée à l'échelle des départements fédéraux, y compris ceux qui interviennent dans la politique de développement, pour qu'ils justifient leurs choix auprès des citoyens. L'organisation d'un référendum est obligatoire pour les amendements à la Constitution fédérale ou pour l'adhésion à des organisations internationales, par exemple. Les citoyens suisses peuvent également déclencher un référendum à condition de réunir 50 000 signatures dans les 100 jours suivant l'adoption de la loi qu'ils souhaitent faire rejeter. Les ONG suisses ont eu brillamment recours au système de la pétition lors de la campagne qu'elles ont menée en 2007 pour demander à la Suisse d'adopter l'objectif de faire passer à 0.7 % la part du revenu national brut (RNB) consacrée à l'aide publique au développement (APD) : plus de 200 000 personnes ont signé la pétition, et l'objectif de porter le ratio APD/RNB à 0.5 % d'ici 2015 a été adopté à la majorité par le Parlement en 2011.

La Suisse affiche un bilan très satisfaisant en termes de bien-être global, ainsi qu'en atteste son classement parmi les pays les plus performants sur de nombreux critères de l'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE. Le revenu moyen par ménage s'élève à 30 060 USD par an (revenu disponible ajusté net), un montant supérieur à la moyenne de l'OCDE de 23 047 USD par an. Son économie enregistre des performances satisfaisantes, même si la croissance a subi les effets de la crise financière dans la zone euro. Selon l'OCDE, « l'économie suisse semble devoir connaître une croissance modérée grâce à l'expansion de la demande sur les marchés émergents et à une consommation toujours solide. La situation dans la zone euro limitera la croissance de l'économie suisse à 1.4 % en 2013, mais l'accélération de l'activité mondiale devrait la porter à 2 % en 2014. En revanche, une vigueur persistante du franc suisse pourrait retarder la reprise, tandis que de faibles taux d'intérêt continueraient d'alimenter la hausse des prix des logements, créant ainsi une instabilité potentielle pour l'avenir, lorsqu'ils remonteront par rapport à leurs creux historiques »¹.

En plus des activités de coopération pour le développement, qui constituent le thème principal du présent examen par les pairs, les relations internationales de la Suisse s'articulent autour :

- > De ses relations avec l'Union européenne : la Suisse participe au marché unique sans être membre de l'UE et les relations entre ces deux acteurs sont régies par une série de traités bilatéraux approuvés par référendum.
- > De sa politique migratoire : avec une population constituée de plus de 27 % d'étrangers, la Suisse est l'un des pays de l'OCDE les plus ouverts à l'immigration. Si 70 % des 142 500 nouveaux permis de résidence accordés en 2011 l'ont été à des ressortissants de l'UE ou de la zone européenne de libre-échange, le nombre de demandeurs d'asile a par ailleurs fortement augmenté, pour passer de 15 600 en 2010 à 22 600 en 2011, chiffre record depuis 2002, en grande partie du fait des événements du « Printemps arabe »².
- > D'accords de libre-échange : la Suisse s'emploie activement à augmenter le nombre des accords de libre-échange qu'elle signe avec des marchés de première importance. Ces accords s'inscrivent soit dans un cadre bilatéral avec des partenaires économiques comme la Chine, avec laquelle elle a signé un accord de libre-échange en 2013, soit dans celui de l'Association européenne de libre-échange. Des négociations sont en cours avec plusieurs pays, dont l'Inde, l'Indonésie, le Vietnam, le Belarus, le Kazakhstan et la Russie.

- > De négociations internationales sur l'échange de renseignements destiné à renforcer la coopération sur les questions fiscales.

Les activités menées par la Suisse en matière de coopération pour le développement ont été réorganisées depuis l'examen par les pairs de 2009

Les deux ministères fédéraux qui participent à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique suisse dans le domaine du développement – la Direction du développement et de la coopération (DDC), un office fédéral au sein du Département des affaires étrangères, et le centre de prestations Coopération et développement économiques du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), un office fédéral au sein du Département de l'économie, de la formation et de la recherche – ont mené à bien un processus approfondi de réforme institutionnelle depuis l'examen par les pairs mené par le CAD en 2009.

Le processus de réorganisation de la DDC, qui s'est étendu sur quatre ans, avait débuté lors du dernier examen par les pairs et s'est achevée en 2012. Ce processus de réforme, qui s'articulait en deux phases, a permis de revoir entièrement la structure de l'organisation au siège, et de déléguer davantage de compétences aux bureaux sur le terrain, tout en améliorant les méthodes de travail, ainsi que le recommandait le CAD.

Le Domaine Coopération économique et développement du SECO a pour sa part étrenné sa nouvelle structure en 2013, à l'issue d'un examen interne mené en 2012. Cette réorganisation avait pour objectif principal de veiller à ce que sa structure et ses processus de gestion correspondent à ses objectifs stratégiques et soient adaptés aux ressources financières croissantes qu'il doit acheminer de manière efficace et efficiente.

Le présent examen par les pairs se déroule alors que la DDC et le SECO consolident leurs processus de réforme et commencent à mettre en œuvre la stratégie de coopération internationale de la Suisse pour 2013-2016.

Notes

1. OCDE (2013a), Perspectives économiques de l'OCDE, mai 2013, OCDE, Paris
2. OCDE (2013b), Perspectives des migrations internationales 2013, OCDE, Paris



Extrait de :

OECD Development Co-operation Peer Reviews: Switzerland 2013

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264196322-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Contexte de l'examen par les pairs de la Suisse », dans *OECD Development Co-operation Peer Reviews: Switzerland 2013*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264196339-3-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.